

# SmageAa actualités

n°0 - Janvier 2005

## Un an déjà !

Le SmageAa est né de la volonté des élus d'un bassin versant : l'Aa. Les inondations de mars 2002 ont renforcé son utilité.

Les dix partenaires du territoire ont financièrement démontré leur détermination. Le budget 2003 de démarrage conséquent a été reconduit en 2004 et 2005 à la même hauteur.

Les commissions avec leurs responsables ont travaillé sans relâche.

Les personnels administratifs ou techniques, avec leur sens du service public, ont concrétisé avec brio les décisions et réalisations 2004.

Pour 2005, les mots d'ordre seront : continuer, renouveler et améliorer les actions 2004. Mais aussi accélérer les gros investissements, et je pense là aux bassins de régulation.

L'Etat doit nous rejoindre financièrement dans cette volonté d'agir. Il nous l'a promis.

Mais que ce soit pour la Lys, le Delta de l'Aa ou le rejet à la mer en cas de crise, je demanderai les mêmes engagements financiers et concrets que ceux de l'Aa.

Non, le marais audomarois ne sera jamais l'éponge des autres régions.

Des élus déterminés, un personnel compétent, une structure d'investissement ; oui, le SmageAa sera un bon outil pour apporter des solutions aux problèmes d'eau sur les 71 communes du territoire et ses 92 000 habitants.

Vous pouvez compter sur toute ma disponibilité pour mener à bien cette mission.

Votre Président  
Christian DENIS

## Pourquoi le SmageAa ?

Le SmageAa a pour objet la mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.A.G.E.) de l'Audomarois. C'est une structure coordinatrice et pouvant assurer la maîtrise d'ouvrage de travaux d'intérêt intercommunautaire.

**L'équipe du SmageAa** est composée de 8 agents :

Agnès RAVEL, directrice  
Marie PAVY, responsable administrative  
François-Xavier BRACQ, technicien de rivière  
Frédéric NURIT, chef de l'équipe rivière  
Eddy FOURNIER, cantonnier de rivière  
Fabrice LEU, cantonnier de rivière  
Ludovic MARQUIS, cantonnier de rivière  
Sophie BULTEL, agent d'entretien des locaux

## Le fonctionnement du SmageAa

Le SmageAa est géré par un comité syndical regroupant 27 élus délégués par les 10 structures adhérentes.

Président : Christian DENIS

Vice-présidents : Alain MEQUIGNON, Francis DUCROCQ, Jacques BERTELOOT

Le bureau est constitué du président et des vice-présidents. Il se réunit régulièrement sous sa forme élargie associant un délégué de chaque structure non représentée dans le bureau.

Le travail du comité syndical s'organise avec 4 commissions :  
Commission Inondation : présidée par Messieurs MEQUIGNON et BULTEL

Commission Ressource - Qualité - Milieux : présidée par Messieurs DUCROCQ et BECLIN

Commission Marais : présidée par Messieurs BERTELOOT et BAUDENS

Commission Finances - Travaux : présidée par Monsieur DENIS

## Les 10 structures adhérentes

Communauté d'Agglomération de Saint-Omer

Communauté de communes du pays de Lumbres

Union des Syndicats d'Assainissement du Nord

Communauté de communes du canton de Fauquembergues

Communauté de communes du canton de Hucqueliers et environs

Commune de Watten

Communauté de communes de la région d'Ardres et de la vallée de la Hem

Communauté de communes de l'Yser

Communauté de communes de la Colme

Communauté de communes de la région de Desvres

## Remerciements

Le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale et la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer ont initié, porté, accueilli, accompagné le SmageAa lors de sa création et son démarrage. Le SmageAa sait qu'il peut encore compter sur leurs compétences.

Que leurs élus et leurs techniciens en soient ici remerciés.

## Information S.A.G.E.

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de l'Audomarois a été adopté définitivement par la Commission Locale de l'Eau le 7 juillet dernier. Le S.A.G.E. prendra sa valeur réglementaire lorsqu'il sera approuvé par signature de l'arrêté inter-préfectoral. Cette double signature est prévue au début de l'année 2005 et donnera lieu à une manifestation.

Cette manifestation sera également l'occasion de signer la convention entre le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale et le SmageAa pour la mise en œuvre du S.A.G.E. Cette convention veillera à la bonne articulation des projets et actions de nos deux structures dans un souci de complémentarité.

## Commission Inondation

### Moulin Snick

L'ancien vannage du moulin Snick à Blendecques accumule les objets flottants lors des crues et forme alors un barrage qui aggrave les inondations sur le secteur urbain de Blendecques.

Le SmageAa est le maître d'ouvrage de l'opération de réfection du vannage. AMODIAG Environnement en assure la maîtrise d'œuvre.

### Fonds d'aide au couvert hivernal

Ludovic DESMYTTERE, stagiaire de l'Institut Supérieur d'Agriculture de Lille, a lancé cet été 2004 un fonds d'aide permettant de rembourser les semences aux agriculteurs s'engageant à couvrir leur terres non cultivées l'hiver. Le couvert hivernal a le double intérêt de maîtriser les ruissellements sur les parcelles agricoles en favorisant l'infiltration et de diminuer la pollution des eaux (piège à nitrates et à sédiments).

71 agriculteurs ont engagés au total près de 900 ha pour cette opération expérimentale qui sera renouvelée en 2005.

### Vallons secs

L'aménagement de retenues d'eau dans les vallons secs, creux et non exploités permettrait de retenir l'eau le plus en amont possible et de façon répartie en de nombreux points du bassin versant. Deux sites pilotes seront aménagés sous maîtrise d'ouvrage du SmageAa ; et le SmageAa proposera un cahier des charges type et un accompagnement technique et/ou financier aux EPCI intéressées pour développer leurs propres aménagements.

### Projets des autres collectivités

Le SmageAa peut être un partenaire technique et financier pour les opérations répondant aux objectifs du S.A.G.E. et pouvant présenter un intérêt intercommunautaire.

Exemples : réouverture des bras de l'Aa à Blendecques, aménagement de rétention dans un fossé sec à Setques

## Commission Marais

### Casiers hydrauliques

C'est pour se protéger contre le risque de crue que les exploitants du marais audomarois, essentiellement en secteur maraîcher, se sont historiquement organisés en "casiers hydrauliques" pouvant se soustraire de l'influence du niveau d'eau général du marais. L'état des casiers étant plus ou moins bon, le niveau de protection est très variable.

Après un inventaire du fonctionnement hydraulique et des besoins identifiés par les différents gestionnaires de casiers pour améliorer ce fonctionnement, le SmageAa va rechercher les moyens d'accompagner ces gestionnaires dans leurs projets afin de diminuer la vulnérabilité des cultures maraîchères au risque de crue.

### Entretien des voies d'eau secondaires

Des contacts sont pris avec la 7<sup>ème</sup> Section des Wateringues afin d'envisager leur intervention sur les voies d'eau secondaires du marais audomarois.

## Commission Ressources – Qualité – Milieux

### Entretien pérenne de l'Aa et ses affluents

L'équipe d'entretien de rivière restreinte à 4 agents a repris ses activités dès le 16 février dernier. Elle intervient sur plus de 100 km de cours d'eau par des méthodes écologiques donc douces.

Son action est préventive ; et doit répondre aux objectifs suivants : maintenir les capacités d'écoulement, en limitant l'encombrement du lit des rivières, préserver la biodiversité voire l'améliorer, et, par le maintien de fonctions autoépurations, améliorer la qualité de l'eau, valoriser les potentiels paysagers et touristiques des cours d'eau.

### Lutte contre le rat musqué

Le SmageAa coordonne les 7 GDON concernés par son territoire afin d'assurer l'efficacité de leurs actions respectives.

Il leur a fourni 465 pièges "en X" et 35 nasses plates à mettre à disposition des piègeurs bénévoles ; et accompagne ceux qui le souhaitent dans l'animation des structures.

### Aspects piscicoles

Avec les fédérations départementales de pêche, le SmageAa souhaite développer les partenariats avec les associations locales de pêche.

Un premier projet d'aménagement de ruisseau pépinière est mené avec la société de pêche de Renty.

### Barrages et seuils

L'Aa et ses affluents présentent une cinquantaine d'anciens ouvrages qui pour la plupart n'ont plus de fonction effective. L'inventaire de ces ouvrages va être affiné afin de définir un plan d'intervention qui répondra à la question : "que doit-on faire de cet ouvrage ?".

### Pollutions

Nous restons à l'éveil sur les problématiques de qualité de l'eau et suivons des projets innovants allant dans ce sens : projets d'agriculteurs notamment (semis direct).

En effet, la section de wateringues ne peut intervenir que sur les rivières principales, les 170 km de rivières wateringues. Et les quelques 500 km de fossés ne sont pas toujours bien entretenus.

### Groupe de travail "Marais" du Parc et de la CASO

Le groupe de travail "Marais" du Parc naturel régional et de la C.A.S.O. mène de nombreuses actions visant à la sauvegarde du marais audomarois par le maintien des activités traditionnelles. Le SmageAa s'associe aux actions plus particulièrement liées à l'eau : rédaction d'un guide des habitants des zones humides, accompagnement des agriculteurs par une politique globale d'agriculture durable, également par la coordination de la lutte contre les rats musqués...